

## Déclaration liminaire du SGEN-CFDT, CTSA du 02 juillet 2020

Monsieur le Recteur,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Madame la Secrétaire Générale adjointe, Directrice des Ressources Humaines,  
Mesdames Messieurs les représentantes et représentants de l'administration.

Lors du CTSA spécial qui s'est tenu les 13 et 14 mai 2020, et eu égard à la situation exceptionnelle que traversait le pays, le SGEN-CFDT Bretagne s'est abstenu de toute déclaration et a remercié l'administration pour la mise en place des mesures permettant un retour sur site - et non une reprise d'activité - pour les personnels administratifs, sous réserve que ces mesures soient effectivement mises en place. Si le déploiement de ces mesures a dû s'étaler dans le temps, il a néanmoins été réalisé et en cela, le SGEN-CFDT Bretagne remercie encore l'administration.

Cependant, après un retour généralisé des personnels dans les services à l'heure actuelle, le SGEN-CFDT Bretagne se doit de dresser un bilan succinct et non exhaustif - il y aurait tant à dire - de ce qu'ont pu être, parfois, le confinement et le déconfinement des personnels administratifs dans les services :

- Absence de concertation avec les personnels concernés sur les missions qui relevaient du télétravail et sur celles qui nécessitaient la présence sur site ;
- Retour avant déconfinement de certains personnels dont les missions pouvaient être télétravaillées ;
- Communication verticale, souvent maladroite, toujours tardive et descendante des informations aux personnels, quand elle n'était pas inexistante ;
- Absence totale, à tous niveaux, d'une simple communication humaine, bienveillante et sans dessein, adressée aux personnels administratifs ;

Le SGEN-CFDT Bretagne tient, de fait, à préciser ici, qu'en dépit des mesures mises en place pour accompagner le retour sur site des personnels, ces derniers se sentent une fois de plus laissés pour compte dans ce grand ministère qu'est l'Éducation Nationale tant les communications nationale et académique comme les préoccupations, se sont portées uniquement sur les élèves et sur les enseignants. Pour autant, les invisibles, les fantômes, nous les personnes qualifiées par le terme que nous abhorrons autant que nous le réfutons, les « personnels non enseignants », sommes essentiels au fonctionnement de notre ministère et le retour en classe des élèves n'aurait pu s'effectuer sans notre dévouement et notre sens du service public. Les opérations courantes telles que la mobilité des personnels, les affectations des élèves comme celles des personnels, la gestion des moyens, la gestion financière etc. n'ont souffert aucun retard réellement préjudiciable à une bonne préparation de rentrée scolaire 2020 : c'est aux **personnels administratifs** que nous sommes qu'il faut rendre, à juste titre, **hommage** et le SGEN-CFDT Bretagne y tient.

Aussi, afin d'aborder la rentrée scolaire 2020 de manière plus apaisées les revendications du SGEN-CFDT Bretagne pour les personnels administratifs sont les suivantes :

- Analyse et bilan par l'administration, pour les périodes de confinement et de déconfinement, de l'impact sur le travail des personnels et des services ;
- Déploiement plus important du télétravail dès la rentrée scolaire prochaine, en services comme en EPLE ;
- Mise en place urgente, et avant le 31/12/2020, du Compte Épargne Temps dans l'académie.

Pour conclure, le SGEN-CFDT Bretagne souhaiterait à nouveau rappeler à l'administration que les personnels administratifs de l'académie sont investis de la mission du service public qui est la leur, et qu'à ce titre, plus de considération, plus de confiance, plus de concertation et plus de communication humaine suffiraient déjà à alléger leur quotidien.

Vous remerciant de votre écoute, le SGEN-CFDT Bretagne.